



HAL
open science

Analogie et lexique construit : quelles preuves ?

Georgette Dal

► **To cite this version:**

Georgette Dal. Analogie et lexique construit : quelles preuves ?. Cahiers de Grammaire, 2003, 28, pp.9-30. hal-01476797

HAL Id: hal-01476797

<https://hal.univ-lille.fr/hal-01476797>

Submitted on 25 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Analogie et lexique construit : quelles preuves ?*

*Georgette Dal***

Après un bref historique de la notion d'analogie avec une insistance particulière sur les périodes du générativisme et du post-générativisme, la première partie du présent article fait apparaître que le contexte théorique actuel est propice à la réémergence du concept dans le champ de l'étude de la formation du lexique construit. La seconde partie essaie toutefois de rassembler quelques preuves en sa faveur : car, si le consensus se fait pour admettre qu'il œuvre bien comme principe régulateur de formes lexicales jugées immotivées, les preuves sont plus discutables – et plus discutées – dès qu'il s'agit de la formation même du lexique construit.

This paper begins with a brief historical review of the concept of analogy, with special attention to generative and postgenerative work. In the first part it is argued that, within the present theoretical context, it would be fruitful to explore further the possible uses of analogy in the context of word-formation. The second part of the paper presents a series of arguments in favour of the relevance of analogy. Indeed, though there is a consensus with respect to the idea that analogy is indeed a regulating principle for unmotivated lexical items, there has been much discussion as to its relevance in the more general context of regular word formation.

* Je remercie mes deux relecteurs anonymes, dont les remarques précieuses m'ont contrainte à retravailler certains points. Merci également à Dany Amiot pour sa relecture attentive, et à Philip Miller pour ses compétences d'anglophone. Les incohérences résiduelles sont entièrement de mon fait.

** UMR 8528 « SILEX » (CNRS & Université de Lille 3) et GDR 2220 dal@univ-lille3.fr

Introduction

Alors que la majorité des travaux consacrés au lexique construit a fait la part belle à l'analogie jusqu'au milieu du XX^e siècle, le concept s'est peu à peu éclipsé jusqu'à devenir invisible, voire indicible, pendant ce que, par commodité, j'appellerai les années dures du générativisme. En ce début de XXI^e siècle, on connaît les attaques qu'a subies le générativisme, avec, entre autres, la remise en cause de la notion de règle. On peut donc s'attendre à ce que, par le mouvement de balancier dont elle est coutumière, l'analogie renaisse de ses cendres. De fait, comme je le ferai apparaître dans le § 1., c'est le cas, avec l'émergence de théories linguistiques nouvelles qui donnent une prime à l'existant et proposent un traitement surfacique des données.

Le § 2. se demandera toutefois quelles preuves réunir en faveur du concept dans le champ de la construction du lexique : car, s'il ne fait aucun doute qu'il œuvre bien comme principe régulateur de formes lexicales jugées aberrantes ou immotivées (par exemple, *vousoyer*, corrigé en *vouvoyer* avec reprise de la consonne initiale sur le modèle de *tutoyer*, bien que le second /t/ y duplique accidentellement le /t/ initial, ou l'ancien français *giflu*, supplanté par *joufflu*, qui hérite sa syllabe graphique initiale de *joue*)¹, les preuves sont plus discutables – et plus discutées – dès qu'il s'agit de la formation même du lexique construit.

1. De la résurgence du concept d'analogie dans les théories linguistiques contemporaines²

De la fin du XVII^e siècle au milieu du XX^e siècle, il est banal d'évoquer le concept d'analogie dès qu'il s'agit de lexique construit : ainsi, la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* déjà nous apprend en 1694 que « *le mot ambitionner est formé par analogie d'ambition, comme passionné est formé de passion* » (s.v. **analogie**), tandis que, quelque cent cinquante ans plus tard, la sixième édition de ce même dictionnaire ajoute que « *[l]es mots nouveaux ne peuvent guère s'introduire qu'à l'aide de l'analogie* » (s.v. **analogie**)³. Au début du vingtième siècle encore, F. de Saussure lui fait jouer un rôle central dans la formation du lexique construit, considérant, comme avant lui Paul (1880), que les mots construits nouveaux sont le résultat du calcul de la quatrième proportionnelle selon laquelle le quatrième terme d'une proportion est déductible des trois autres⁴. Ainsi donne-il l'exemple du

2

¹ Pour un point sur la notion de changement analogique, cf. le chapitre que Bloomfield (1933) consacre à la notion, ainsi que, plus récemment, les travaux de B. Joseph, en particulier Joseph (1998) et Joseph & Janda eds. (2003).

² Ce paragraphe synthétise et complète Dal (à paraître).

³ Les diverses éditions du dictionnaire de l'Académie ont été consultées en ligne sous l'URL : http://www.atilf.fr/_ie/index_dictionnaires.htm.

⁴ Le principe de la quatrième proportionnelle renoue avec la conception aristotélicienne du concept, qui le définit comme une égalité de rapport. La

Analogie et lexique construit : quelles preuves ?

néologisme *répressionnaire*, dans lequel il voit le résultat de l'équation suivante (1916 : 225) :

réaction:réactionnaire = répression:x.
x = répressionnaire.

On retrouve encore le concept dans Bloomfield (1933), où il prend toutefois une valeur différente. L. Bloomfield assimile en effet analogie et schéma grammatical, où un schéma est un « type de phrase, construction ou substitution » (1933 : 258). Au sein des analogies, il oppose ainsi les analogies régulières, qui « permet[tent] à un locuteur d'énoncer des formes de discours qu'il n'a pas entendues », et les analogies irrégulières, qui peuvent « englober un certain nombre de formes, mais un locuteur énoncera rarement une forme nouvelle par analogie avec celles qu'il a entendues ». Il établit de la sorte un continuum allant des unes aux autres, en passant par des cas intermédiaires d'analogies peu susceptibles de donner lieu à de nouvelles formations (cette tripartition n'est pas sans rappeler celle que d'autres font entre schémas productifs, improductifs et semi-productifs : pour une synthèse sur ce point, cf. Bauer (2001 : 16-18)).

Disparaissent cependant peu à peu de la scène morphologique aussi bien le concept d'analogie que le terme à partir du milieu du XX^e siècle avec la montée du générativisme. Deux raisons principales à cela :

- le point de vue adopté n'est plus celui du locuteur « inventeur de sa langue » (Bréal (1890 : 328)) – le locuteur-auditeur de la grammaire générative est une abstraction, puisqu'il est « idéal » –, mais celui du linguiste descripteur de la langue : or, le concept d'analogie se situe nettement du côté du locuteur ;
- le concept d'analogie, qui repose sur une formation d'après l'existant, est incompatible avec les règles de la grammaire générative transformationnelle : (i) par le type de procédure mis en œuvre (paradigmatique *vs* syntagmatique), (ii) par le niveau d'intervention (surfacique *vs* profond), (iii) par le type d'unité linguistique postulé (mot *vs* morphème : cf. van Marle (2000 : 226))⁵.

Selon les morphologues s'inscrivant dans ce courant linguistique, l'analogie est soit totalement occultée (le concept est par exemple absent des index de Scalise (1984), Corbin (1987), Di Sciullo & Williams (1987) ou

définition du concept en mathématiques ($a/b = c/d$) revient à Euclide (-3^e siècle), au sein d'une théorie de la proportion reprise à Eudoxe (-408, -355). Une application connue de ce principe en mathématiques est la « règle de trois », ou « règle de proportionnalité », définie comme la recherche, dans une proportion, du quatrième nombre, les trois autres étant connus.

⁵ Les faits sont en fait plus complexes que ce que décrit J. van Marle, puisqu'il existe des morphologues générativistes qui préconisent une morphologie basée sur le lexème.

Lieber (1992)), soit évoquée seulement pour les cas jugés rétifs aux règles de construction de mots (*cf.* l'exemple des dérivés anglais en *-ee* développé dans Bauer (1983 : 249)). Alors que, jusque là, analogie impliquait régularité⁶, le concept est donc désormais associé à celui d'irrégularité (non-prédictibilité), mais aussi à celui de non-productivité. On assiste en effet pendant la même période à un second glissement consistant à opposer analogie et productivité, ce glissement étant d'autant plus curieux que la définition de Schultink (1961), qui fait office de standard en matière de productivité y compris chez les morphologues générativistes, associe intimement les deux concepts (pour un point sur la notion de productivité, *cf.* Dal (2003)). En guise d'illustration, on peut se reporter à Fradin (1994 : 16) qui cite l'analogie au titre des créations erratiques sous la branche « non productif » d'un diagramme montrant l'indépendance de la lexicalisation, des modes de construction et de la productivité, ou à Dressler & Ladányi (2000), qui opposent productivité par règle et analogie de surface. La même opposition se retrouve dans Booij (2002 : 10-11) : selon lui, un patron est productif quand il permet de former de nouveaux mots de façon non intentionnelle, et non productif s'il ne permet pas de former de nouveaux mots, ou si les mots formés grâce à lui le sont de façon intentionnelle, sur la base d'une analogie avec des mots existants.

En marge cependant du courant générativisme dominant, l'analogie en tant que principe de formation du lexique construit conservait des partisans : certains, tels par exemple Motsch (1987 : 24), se demandent si l'opposition règles/analogie est pertinente (en ceci que les règles dégagées par le linguiste n'ont de réalité qu'en tant qu'elles sont incarnées dans des mots attestés), d'autres, tels Becker (1990), vont plus loin en soutenant que toutes les règles sont des analogies.

Ce début de XXI^e siècle réunit les conditions propices à la réactivation du concept dans le champ de la formation du lexique construit :

– abandon de plus en plus massif d'une conception des règles vues comme un ensemble de procédures ordonnées à partir de matériau en entrée (par *règle* désormais, on entend de plus en plus souvent « expression d'une régularité observable », sans prétendre dire quoi que soit de la procédure effectivement suivie) : à titre d'exemple, je citerai la théorie de l'optimalité dont Prince & Smolensky (1993) constitue le texte fondateur, et qui se donne comme une alternative aux règles de la grammaire générative, en ceci qu'elle substitue à la notion de règles celle de contraintes universelles organisées en une hiérarchie variant de langue à langue ;

– réhabilitation de la notion de mot, et, en particulier, de mot attesté. On peut citer ici la « Whole Word Morphology » développée par A. Ford et R. Singh depuis 1983, selon laquelle deux mots d'un lexique L sont

⁶ Rappelons seulement la controverse, chez les Grecs anciens puis chez les grammairiens latins, entre analogistes, qui voyaient la langue comme fondamentalement régulière, et anomalistes, qui soutenaient la thèse inverse.

morphologiquement reliés si leurs différences sont strictement les mêmes que celles repérables dans un autre couple de mots de L^7 , ou encore, dans une autre perspective théorique, L. Burzio, qui, dans la lignée de J. Bybee pour la flexion, propose de reconsidérer la morphologie comme un ensemble de relations de niveau de surface à niveau de surface. Dans plusieurs de ses travaux (par ex. Burzio (2002)), il défend en effet l'idée que les mots construits sont mis en correspondance avec des formes de surface, selon ce qu'il appelle un principe de conformité de sortie à sortie (« Output-to-Output faithfulness »), et que cette mise en correspondance dispense de la notion de structure sous-jacente ;

– réhabilitation du locuteur dans la description du processus linguistique, due à un changement de perspective perceptible depuis un certain temps déjà en syntaxe au moins (cf. par ex. Molino (1988 : 25), selon lequel « il est impossible de décrire correctement la syntaxe d'une langue sans faire appel aux stratégies cognitives de ceux qui parlent »), mais aussi à la banalisation de l'utilisation de données authentiques en linguistique : désormais, les linguistes, morphologues y compris, travaillent sur de vrais fragments de langue produits par des non-spécialistes du domaine, si bien que la ligne de partage s'effectue non plus entre ce que les règles prédisent comme possible et impossible, mais entre ce que les locuteurs produisent réellement et ne produisent pas (ou produisent rarement) ;

– souci de simplification dans l'expression des régularités observées, qui me paraît être l'une des conséquences à la fois des excès de complexité qu'a atteints le générativisme et de la reprise en compte du locuteur dans le processus linguistique. Bien souvent en effet, les règles d'ajustement formel que postulent les modèles morphologiques d'inspiration générativiste pour justifier les distorsions éventuelles entre une forme profonde et une forme de surface n'ont de raison d'être que la préservation d'une morphologie foncièrement concaténative. Or, reconnaître l'existence d'une dimension

⁷ « Two words of a lexicon L are morphologically related if they differ in exactly the same way as two other words of L . In other words, given four words $w1-4$, $w1$ is said to be morphologically related to $w2$ if all and only the formal, semantic and grammatical properties that make them distinct also differentiate $w3$ and $w4$. Thus, what makes English words like *completely* and *directly* interesting is not the fact that they look alike (by virtue of sharing *-ly*), but the fact that the difference between *completeAdj* and *completelyAdv* is exactly the same as that between *directAdj* and *directlyAdv*. The presence of the segment */ly/* at the end of the word *directlyAdv* is no more relevant in this view than the absence of it at the end of *directAdj*. It is the differential relation between the two that pertains to morphology » (Neuvel & Singh (sous presse)). Pour un état développé de la théorie, cf. Ford & al. (1997). On trouve des résumés des principes de la WWM dans un certain nombre de travaux récents, par ex. dans Neuvel (2001).

paradigmatisante à l'œuvre dans la formation du lexique construit évite de poser de telles règles, la plupart du temps *ad hoc*.

Les travaux actuellement menés dans le champ de la psycholinguistique constituent un autre facteur favorisant la résurgence de l'analogie en tant que concept dans le champ de la morphologie constructionnelle⁸. En effet, après une période où on a pensé que les mots complexes⁹ étaient tous décomposés en mémoire, quelle que soit leur fréquence, sous la forme de règles symboliques (*cf.* par ex. Taft & Forster (1975)), il existe actuellement plusieurs modèles alternatifs en concurrence chez les psycholinguistes :

– certains (par ex. Frauenfelder & Schreuder (1992), Pinker & Prince (1994)) combinent règles symboliques et stockage en mémoire (d'où l'appellation de *dual route models*), prenant le cas échéant en considération la fréquence, absolue ou relative (c'est par exemple le cas de Hay (2001), qui fait l'hypothèse que sont stockés en bloc dans le lexique mental les mots construits dont la fréquence est supérieure à celle de leur base – par ex. en anglais, *illegible* vs *legible* –, et que font l'objet d'une décomposition les mots construits moins fréquents que leur base – par ex., *illiberal* vs *liberal*) ;
– d'autres, les *single route models*, optent pour un stockage massif en mémoire (c'est le cas notamment de Bybee (1985) et de Skousen (1992)).

Il existe des différences assez sensibles entre ces deux types de modèles, et, à l'intérieur d'un même type, entre les co-modèles (pour un point, *cf.* Eddington (2000), Meunier (2003)). Cependant, on retiendra pour notre propos l'abandon par les psycholinguistes du « tout règle » en faveur de modèles envisageant le stockage en mémoire de mots (de formes de mots), et leur influence possible sur les mots (ou formes de mots) à construire (on en trouve un exemple dans l'expérimentation relatée dans Krott & al. (2001) sur le choix des phonèmes de liaison dans les composés N-N du néerlandais).

2. Quelles preuves pour l'analogie ?

6

Si les conditions sont actuellement réunies pour que l'on puisse reparler d'analogie sans s'attirer les foudres de ses détracteurs (*cf.* les critiques virulentes que Becker (1990) a soulevées en son temps¹⁰), il s'agit néanmoins de réunir des preuves en sa faveur. Une façon de procéder serait de reconsidérer un à un les arguments qu'ont développés ses partisans (ou que lui ont opposés ses détracteurs). Le travail a été mené par d'autres (*cf.* par ex. Derwing & Skousen (1989), Becker (1990), Plag (1999 : 17-sq)), mais, selon

⁸ Et ce, par un juste retour des choses, puisque c'est entre autres la dimension psychologique de la notion qui l'a fait évacuer du champ de la morphologie par les générativistes.

⁹ Je parle ici de « mot complexe » et non de « mot construit », dans la mesure où l'hypothèse du double accès, en bloc et par décomposition, vaut chez certains psycholinguistes à la fois pour les mots fléchis et pour les mots construits.

¹⁰ *Cf.* notamment Bauer (1993) et Plag (1999).

moi, rien de décisif n'émerge, pour la simple raison que l'examen est la plupart du temps biaisé par des prises de positions de principe dont l'effet est de caricaturer l'opposition : pour des raisons que développe van Marle (2000 : 226-sq), le débat est en effet souvent empreint de passion. On peut ainsi reprocher leur manichéisme à Derwing & Skousen (1989), nettement en faveur de l'analogie, comme on peut reprocher le sien à Plag (1999), partisan, lui, d'une morphologie basée sur des règles (même s'il l'énonce au terme d'une argumentation de quatre pages, et tout en posant au préalable que, par règle, il entend « expression d'une régularité », il affirme plus qu'il ne démontre que les formations par analogie doivent être distinguées des instanciations de règles de formation de mots).

Puisque le seul raisonnement s'avère inapte à argumenter en faveur de l'analogie (ou en sa défaveur), une autre façon de procéder consiste à examiner les données, et, en particulier, les innovations lexicales. Or, là aussi la tâche est difficile. La plupart du temps en effet, aucun argument décisif ne permet de dire si elles sont le produit de l'application de règles ordonnées à partir de matériau en entrée, ou si c'est par analogie avec des mots existants qu'elles ont été produites¹¹. Par exemple, le même nom *choucrouterie*, relevé dans les archives de *Libération* (désormais, *Libé*), mais absent des principaux dictionnaires synchroniques actuels, peut être utilisé par les partisans d'une morphologie basée sur règles, ou par ceux d'une morphologie basée sur l'analogie : les premiers diront qu'il illustre l'aptitude de *-erie* à s'appliquer à des noms d'artefacts pour former des noms d'activité (sur les noms d'activité en *-erie*, cf. Temple 1996) ; les seconds verront en lui la solution de l'équation *croissant:croissanterie = choucroute:x*, sans qu'ils jugent nécessaire de le décomposer par ailleurs en *choucroute + erie*. Et la remarque vaut pour la grande majorité des mots construits, sur laquelle a été fondée la thèse de la compositionnalité du sens des mots construits par rapport à leur structure, et qui est à l'origine d'une morphologie dite « associative » (cf. notamment les travaux de D. Corbin, en particulier Corbin (1987) et (1989)).

Les seules données que l'on puisse utiliser sont donc celles dont le traitement ne va pas de soi dans une conception basée sur des règles reposant sur une procédure syntagmatique, en ceci qu'elles connaissent un accident,

¹¹ Cf. à ce propos la remarque qui ouvre le long paragraphe que Bauer (2001) consacre à l'analogie (même s'il la fait à propos de la flexion, ce qu'il dit est transposable à la construction d'unités lexicales) : « How is the plural of a word like *arb* 'a dealer in stocks of companies facing take-over bids' [...] to be generated? Should it be generated by comparison with the plural of an already existing known word, like *barb*, or should it be generated by the application of a suitable sequence of rules which adds an appropriate element and determines its precise form on the basis of phonological compatibility with the root? In a case like *arb* there is no observable difference in the output: it will be *arbs* in any case, and this will be true in the vast majority of instances ».

soit formel, soit sémantique, ou que le type de régularité qu'elles exhibent ne peut pas être pris en compte par une morphologie de ce type.

Il existe des données éparses, qui montrent l'influence du lexique attesté sur le lexique en construction : par exemple, la géminée que comporte le verbe *amerrir*, qu'il hérite d'*atterrir* (cf. Dressler & Ladányi 2000) ; par exemple encore, la séquence /arj/ de noms comme *entrepre(u)nariat*, *interprétariat*, *podestariat* ou *vedettariat*, visiblement copiée sur celle de noms comme *actionnariat*, *missionnariat*, *notariat* ou *secrétariat*, qui, eux, peuvent être en relation avec un adjectif en *-aire*¹² ; par exemple enfin la récurrence en corpus de la cooccurrence, dans une fenêtre étroite, d'un néologisme et d'un mot du lexique attesté mettant en jeu le même procédé de construction¹³.

¹² Dire qu'*interprétariat*, etc. doivent leur segment /ari/ à d'autres dérivés attestés dans lesquels est identifiable une base en *-aire* ne signifie pas qu'il n'y joue aucun rôle. Pour ceux d'entre eux pouvant être mis en relation avec une base terminée par un /t/, réalisé ou latente (*interprète*, *podestat*, *vedette*), le recours à lui relève certainement de la tension dissimilative expliquant la répugnance du français à voir figurer des phonèmes identiques à la jointure d'une base et d'un suffixe (Plénat (2000)), le suffixe *-at* se terminant lui-même par un /t/ latent. C'est de façon éclatante le cas pour *podestariat*, qui aurait la forme *podestatat* si on avait concaténé le suffixe *-at* au nom *podestat*. Quant à *entrepre(u)nariat*, il l'hérite vraisemblablement de son co-dérivé *entrepre(u)narial*, absent des dictionnaires mais très utilisé dans les corpus textuels : au 18 novembre 2003, sur la Toile via le moteur de recherche google (pages francophones) : *entreprEnARIAL* vient en deuxième position derrière *entreprEnEURIAL* (1 524 occurrences vs 29 380, toutes formes flexionnelles confondues) ; *entreprEUnARIAL*, lui, arrive en troisième position avec 838 occ., devant *entreprEnERIAL* (56 occ.), *entreprEUnERIAL* (47 occ.), et *entreprEnEURal* (8 occ.). Les chiffres pour les dérivés en *-at* correspondants sont, resp., 15 111 (*entreprEnARIAL*), 46 820 (*entreprEnEURIAL*), 1 850 (*entreprEUnARIAL*), 40 (*entreprEnERIAL*), 49 (*entreprEUnERIAL*), et 4 (*entreprEnEURat*).

¹³ Un examen en corpus des contextes d'apparition des néologismes de forme *Xennat* montre par exemple l'effet de paradigme qu'exerce sur eux le lexique attesté. Il est en effet remarquable que, dans les corpus textuels, ils apparaissent souvent à proximité d'un autre nom de cette forme qui, lui, est tout à la fois fréquent et homologué par les dictionnaires. A titre d'exemple, chacune des deux occurrences de *biennat* (absent des dictionnaires) du *Monde sur CD-Rom* répond à une occurrence de *quinquennat*, qui, lui est attesté et fréquent (c'est moi qui souligne) : « François Mitterrand, en recourant deux fois à la dissolution de l'Assemblée nationale au lendemain même de sa propre élection, a substitué au chiffre 7 une formule arithmétiquement insoupçonnable mais politiquement moins innocente : $7 = 5 + 2$. C'est-à-dire un quinquennat de plein exercice suivi d'un "biennat". Le quinquennat voit se déployer les appareils et les mécanismes de la Ve République. [...] Le biennat est temps de pénitence pour le président ».

Il en existe d'autres, plus systématiques. Ce sont elles que je vais tenter de rassembler dans ce qui suit, en m'inspirant très largement de travaux réalisés à l'étranger.

2.1. Les cas de substitution

2.1.1. Substitution de suffixe

Dans plusieurs de ses travaux (cf. Booij (2002), Booij (à paraître)), et à la suite de Becker (1993) et Bauer (1997), G. Booij emprunte à van Marle (1985) la suffixation néerlandaise en *-ster* comme argument en faveur d'une morphologie dite « paradigmatique » (par opposition à la morphologie syntagmatique par règles abstraites). Les données néerlandaises sont les suivantes. A des verbes comme *arbeid* ('travailler'), *spreek* ('parler') correspondent en néerlandais des noms agentifs en *-er*, neutres vis-à-vis de la sexuation du référent (*arbeider* 'ouvrier', *spreker* 'orateur, locuteur'), et des noms agentifs en *-ster*, référant à des individus femelles (*arbeidster* 'ouvrière', *sprekster* 'oratrice, locutrice'). Une solution, compatible avec une morphologie syntagmatique, consiste à décrire ces noms en *-ster* comme des déverbaux : dans cette hypothèse, *arbeidster* résulterait de l'assemblage du verbe *arbeid* et du suffixe *-ster*, *sprekster* de celui du verbe *speek* et du suffixe *-ster*. Parfois cependant, seuls coexistent dans le lexique attesté le nom en *-er* et le nom en *-ster*, le verbe étant non seulement absent mais également impossible : c'est le cas de *padvinder* 'scout' / *padvindster* 'scoute', *rederijker* 'rhétoricien' / *rederijkster* 'rhétoricienne', auxquels ne correspond aucun verbe, attesté ou possible. Pour ces noms au moins, la solution que préconise Booij (2002 : 6-7) est de considérer qu'ils résultent de la substitution du suffixe *-ster* au suffixe *-er*, sans que les premiers dérivent à proprement parler des seconds.

On peut voir dans les noms en *-trice* du français un cas comparable aux noms en *-ster* néerlandais, à ceci près que l'alternance *-teur/-trice* vaut aussi pour les adjectifs (l'alternance *-er/-ster* ne concerne, elle, que les noms). En effet, comme pour le néerlandais, les noms français en *-trice* référant à des personnes de sexe féminin peuvent coexister à la fois avec des noms en *-teur* et des verbes, ce qui permet de voir en eux des déverbaux, à l'instar de leurs homologues en *-teur* (cf. (1)). Ils peuvent toutefois également coexister seulement avec des noms en *-teur* sans qu'il soit possible de poser un verbe sous-jacent (l'hypothèse d'une construction à partir d'un verbe est alors exclue). Certains sont attestés dans les dictionnaires à côté du dérivé en *-teur* (cf. (2a)), d'autres ne figurent qu'en corpus alors que le dérivé en *-teur* est attesté (cf. (2b)) :

- (1) accompagner accompagnateur accompagnatrice
expérimenter expérimentateur expérimentatrice

(2a)	acteur facteur	actrice factrice ¹⁴
(2b)	appariteur littérateur prestidigitateur sénateur	apparitrice (<i>Libé</i>) littératrice (<i>ibid.</i>) prestidigitatrice (<i>ibid.</i>) sénatrice (<i>ibid.</i>)

Plutôt que de mettre en place un dispositif *ad hoc* de troncation pour entériner la distorsion entre la forme attestée des noms en *-trice* sous (2b) et leur hypothétique forme profonde résultant de la concaténation de *-trice* au nom en *-teur*, ou plutôt que de rechercher une solution autre, la solution la moins coûteuse d'un point de vue théorique (et la plus conforme à l'intuition) est de considérer que *sénatrice*, par exemple, est le résultat x de l'équation proportionnelle $acteur:actrice = sénateur:x$, donc, si on veut, que dans *sénatrice*, *-trice* est venu se substituer au *-teur* de *sénateur* sur le modèle de *acteur:actrice*.

Booij (2002 : 8-9) cite un autre cas problématique pour une morphologie syntagmatique, qu'il résout au moyen d'une substitution de suffixe : celui des paires de noms néerlandais en *-isme/-ist* dans lesquels une base est difficilement identifiable (par ex. *bolsjewisme/bolsjewist*) et où la relation sémantique est symétrique, le nom en *-isme* pouvant être défini par rapport au nom en *-ist* et réciproquement¹⁵. Comme précédemment, ce cas trouve écho dans des données françaises. Les paires en *-isme/-iste* du français posent en effet un problème descriptif, d'un double point de vue sémantique et formel :

- sémantiquement, dans bien des cas, il est difficile de statuer sur la direction à donner à la dérivation. Ainsi le *Trésor de la Langue Française*, désormais *TLF*, parfois construit le dérivé en *-isme* sur le dérivé en *-iste* (cf. *travaillisme/travailliste*), parfois construit le dérivé en *-iste* sur le dérivé en *-isme* (cf. *absentéiste/absentéisme*), parfois contourne la difficulté en ne les reliant pas (cf. *racisme* et *raciste*, qu'il construit tous deux directement sur *race*),
- formellement, l'adoption stricte d'une morphologie syntagmatique oblige à mettre en place un dispositif de troncation complexe pour rendre compte des faits observables (cf. l'hypothèse de la troncation réciproque défendue dans Corbin (1988)).

¹⁴ L'étymon latin d'*acteur* (*facteur*), lui, était vraisemblablement déverbal. Il est toutefois impossible de transposer l'analyse au français.

¹⁵ Bauer (2001 : 83) mentionne également le cas des suffixes *-ist/-ism*, mais pour l'anglais.

Même si elle ouvre une brèche dans l'hypothèse de la compositionnalité du sens des mots construits par rapport à leur structure – on notera d'ailleurs que c'est pour la préserver que Corbin (1988) développe l'hypothèse de la troncation réciproque –, l'hypothèse que ces paires sont obtenues par la substitution d'un suffixe à l'autre sur le modèle de paires attestées évite ces écueils, permettant en outre de ne pas statuer sur l'orientation à donner à la dérivation.

2.1.2. Substitution de constituant

Un autre exemple, présent à la fois dans Booij (2002), Becker (1993), et initialement semble-t-il dans Sassen (1981) où on trouve également l'exemple précédent, est celui, en néerlandais, des paires de noms en *-logiel-loog*, dans lesquels le nom en *-loog* nomme le spécialiste de la spécialité que nomme le nom en *-logie* (par ex. *theologie/theoloog*). Ici également, on trouve en français des données comparables. En effet, comme en néerlandais, sémantiquement, les indices convergent pour faire des noms français en *-logue* des dérivés des noms en *-logie*. D'un point de vue formel en revanche, il n'est pas possible de les en dériver, sauf à imaginer une structure sous-jacente improbable [[[X][logie]][logue]], et à mettre en place un dispositif *ad hoc* d'effacement du constituant *-logie* devant le constituant *-logue*. Une façon de rendre compte de ces noms qui évite de reconstruire une telle forme profonde improbable et qui transpose au français celle qu'expose G. Booij pour le néerlandais est de considérer que le constituant *-logue* est venu se substituer au constituant *-logie* pour construire le nom du spécialiste de ce que nomme le nom en *-logie* (cf. *TLF* : *apidologue* « Spécialiste de l'apologie », *démonologue* « Celui qui est spécialiste de démonologie », etc., et, hors dictionnaires, *accidentologue*, *gemmologue*, etc.)¹⁶.

Le cas des composés tels que *firewoman* ou *frogwoman* que cite Becker (1993) illustre également ce cas de figure. Selon lui, en effet, ce ne sont pas les constituants de ces composés qui les motivent, mais leur parallélisme avec *fireman* et *frogman*. Il en déduit que, dans ces mots, *woman* est venu se substituer à *man*. Une fois encore, on trouve en français des données qui vont dans le même sens, avec *femme-orchestre* et *femme-grenouille*, hapaxiques dans *Libé*, et *femme-sandwich*, qui y compte deux occurrences¹⁷ (aucun d'entre eux n'est attesté dans les dictionnaires). Considérer que leur sens est une fonction du sens de leurs constituants ne rendrait en effet pas compte du

¹⁶ Il existe une autre hypothèse compatible avec le calcul analogique, qui demanderait à être explorée. Elle consiste à considérer que les noms en *-logue* et en *-logie* sont construits en parallèle à partir de *X*, où *X* nomme l'objet sur lequel porte la spécialité (ou dont le spécialiste est spécialiste).

¹⁷ Au 24 novembre 2003, ils comptent resp. 250, 80 et 108 occurrences sur la Toile, via google.

fait qu'ils héritent de la spécialisation référentielle d'*homme-orchestre*, *homme-grenouille* et *homme-sandwich*. Il est donc probable qu'ils aient été obtenus par la substitution de *femme* à *homme* dans les composés cités.

2.2. Les cas de « formation régressive »

Un autre type de données que citent Booij (2002 : 7) et Becker (1993) à l'appui d'une morphologie paradigmatique résulte de ce qu'il est convenu d'appeler le phénomène de « formation régressive » (en anglais, *back formation*), défini par Bloomfield (1933 : 389) comme la « création de formes plus courtes ou de formes de base ». A titre d'exemple, G. Booij cite le verbe néerlandais *stofzuigen* ('passer l'aspirateur'). Bien qu'on puisse y repérer deux constituants appartenant à des catégories lexicales majeures (*stof* 'poussière' et *zuigen* 'aspirer'), il ne peut pas être analysé comme résultant d'une opération de composition (pas plus que le français, le néerlandais ne forme de verbes par ce moyen¹⁸). On remarque en revanche qu'à ce verbe correspond le nom *stofzuiger* ('aspirateur'), analysable, lui, comme un composé (un *stofzuiger* est un *zuiger* spécialisé dans la *stof*). L'explication préconisée par G. Booij est donc de considérer que *stofzuigen* est le résultat *x* de l'équation *zuigen:zuiger = x:stofzuiger*.

La notion de dérivation régressive, que l'on trouve déjà au début du XX^e siècle, et à laquelle recourent à l'occasion des morphologues générativistes (par ex. Jackendoff (1975) ou Aronoff (1976)), est fustigée dans Corbin (1987 : 87-88). Elle voit en elle une notion non pertinente dans une théorie morphologique synchronique, les dates d'attestation sur lesquelles elle repose étant, pour elles, des accidents « sans rapport avec l'objet de la recherche » qui aboutissent « à la négation de toute espèce de règle qui ait un quelconque pouvoir prédictif ». Pourtant, dans des exemples comme ceux que cite G. Booij, seule une explication de ce type est envisageable, à moins de poser pour les besoins de la cause une règle qui forme des composés verbaux (la remarque vaut en français pour *photograver* 'effectuer la photogravure de', que j'ai relevé dans *Libé*¹⁹, ou pour des termes de droit comme *saisir-revendiquer*, *saisir-arrêter*, *saisir-exécuter*, qu'atteste le *Robert Electronique*, désormais *RE*, et qui sont postérieurs à, resp., *saisie-revendication*, *saisie-arrêt*, *saisie-exécution*). Par ailleurs, on peut aller jusqu'à dire que le procédé

¹⁸ Bloomfield (1933 : 393) fait remonter à l'indo-européen primitif cette lacune, qui vaut aussi pour l'anglais : « [d]e nos jours encore, l'anglais manque d'un type verbal **to meat-eat* 'manger de la viande' qui correspondrait au nom et à l'adjectif *meat-eater* 'mangeur de viande' et *meat-eating* 'action de manger de la viande' ». Booij cite du reste également deux verbes anglais (*to baby-sit* et *to takecare*), dans lesquels il voit des formations régressives à partir *babysitter* ('garde d'enfant') et *takecarer* ('concierge').

¹⁹ « Ce supplément trimestriel de seize pages est phot gravé par Aidpress, société elle aussi sise à Asnières [...] ».

dit de formation régressive permet au locuteur de combler ce qu'il ressent comme une lacune dans un système régulier. Ainsi, *délinquer*, relevé dans *Libé* (« "Nous sommes des empêcheurs de "délinquer" en rond", s'est exclamé l'un d'eux »), dont l'auteur se croit visiblement le créateur bien qu'il ait été attesté autrefois, vient-il combler une lacune et résulte-t-il d'un calcul inférentiel de la part de son auteur (le raisonnement suivi peut être noté par : *trafiquer:trafiquant = x:délinquant => x= délinquer*)²⁰.

2.3. Les cas de syncrétisme

Dans le domaine de la flexion, comme le montrent entre autres Stump (2001) ou Bonami & Boyé (2003), le recours aux paradigmes permet d'expliquer les phénomènes de syncrétisme (*i.e.* d'utilisation d'une même forme pour des usages différents). Or, le lexique construit donne lui aussi à observer de tels phénomènes : d'où l'hypothèse que font Bauer (1997 : 254), Booij (1997) et, à leur suite, Stump (2001 : 254) que la notion de paradigme est également pertinente dans le domaine du lexique construit.

Les données sur lesquelles ils s'appuient sont les suivantes. A la suite de Becker (1990) qui fait la même observation pour l'allemand, Bauer (1997) et Booij (1997) remarquent qu'en néerlandais, les adjectifs sémantiquement dérivés de toponymes non natifs ne comportent pas le toponyme en question dans leur structure, mais une base qui a la forme du nom d'habitant du lieu nommé par le toponyme. A cette première étrangeté s'en ajoute une seconde, toujours en néerlandais : en effet, là où on s'attend à ce que les noms désignant des habitantes comportent dans leur structure soit le nom désignant des habitants soit, à la rigueur, le nom du lieu où vivent les habitantes nommées, ces noms comportent une base qui a la forme d'un adjectif toponymique. C'est ce qu'illustre (3), qui reprend une partie des données de Booij (1997 : 45-sq) :

(3)	<i>toponyme</i>	<i>nom d'habitant</i>	<i>adjectif</i>	<i>nom d'habitant</i>
	Amerika	Amerikaan	Amerikaans	Amerikaanse
	Belgie	Belg	Belgisch	Belgische
	Guatemala	Guatmalteek	Guatmalteeks	Guatmalteekse
	Madrid	Madrileen	Madrileens	Madrileense
	Monaco	Monegask	Monegaskisch	Monegaskische
	Moskou	Moskoviet	Moskovitisch	Moskovitische

²⁰ Les verbes réfléchis en *auto-*, dont la plupart ne sont pas entérinés par les dictionnaires (par ex. *s'autoaccuser*, *s'autodéfendre*, relevés dans *Libé*), sont vraisemblablement à traiter comme des cas de dérivation régressive à partir des noms de procès correspondants (ici, *auto(-)accusation*, *auto(-)défense*). C'est du reste implicitement ainsi que les dictionnaires traitent les rares verbes de ce type qu'ils attestent (*cf.* par ex. *autofinancer* dans le TLF).

Georgette Dal

Palestina	Palestijn	Palestijns	Palestijnse
Provençe	Provençaal	Provençaals	Provençaalse
Zeeland	Zeeuw	Zeeuws	Zeeuwse

La solution que préconise Booij (1997 : 47) est donc de considérer qu'en néerlandais, les adjectifs toponymiques sont construits sur un allomorphe du toponyme, cet allomorphe étant calqué sur la forme du nom d'habitant, en vertu de la généralisation sous (4) :

- (4) The stem allomorph of non-native toponyms and proper names to be used in derivation is formally identical to the corresponding denominal personal name

tandis que les noms d'habitantes sélectionneraient, eux, une base formellement identique à celle de l'adjectif toponymique, allomorphe par conséquent du nom d'habitant (G. Booij ne le dit pas aussi explicitement, mais il semble que ce soit la conclusion qu'il faille tirer). Pour Bauer (1997 : 254), de tels cas de syncrétisme constituent l'argument le plus fort en faveur de la pertinence de la notion de paradigme en morphologie constructionnelle.

Il existe en français au moins un cas comparable à celui qui précède, à ceci près qu'il met en jeu des anthroponymes : celui des adverbes en *-ment* tels *augustinienement* ou *prudhommesquement*, mis récemment en lumière par Amiot & Flaux (à paraître), à qui j'emprunte une partie des exemples cités.

Dans leur grande majorité, les adverbes en *-ment* du français sont analysables comme construits à la fois formellement et sémantiquement sur des adjectifs : *cruel/cruellement* 'd'une manière cruelle', *populaire/populairement* 'd'une manière populaire', etc. S'agissant des adverbes qu'elles étudient, D. Amiot et N. Flaux font observer que, si leur forme laisse supposer une construction sur un adjectif (resp. *augustinien*, *prudhommesque*), leur sens est plus facilement exprimable à partir de celui d'un anthroponyme ('à la manière de Saint Augustin (de Monsieur Prudhomme)') qu'à partir de l'adjectif sur lesquels ils semblent construits ('?de façon augustinienne (prudhommesque)')²¹. L'alternative est donc la suivante : soit, pour préserver le principe de compositionnalité du sens des mots construits par rapport à leur structure, on les dérive d'un adjectif, quitte à forcer leur sens construit de sorte qu'il rentre dans le moule du sens des adverbes en *-ment* typiques ; soit on admet qu'ils transgressent ce principe, et on les dérive d'un anthroponyme. Pour rendre compte de la distorsion entre leur forme attendue (anthroponyme + *-ment*), et leur forme attestée (adjectif

²¹ La remarque ne vaut pas pour des adverbes tels que *platoniquement*, *masochistement*, *sadiquement*, peut-être parce que, justement, pour la majorité des locuteurs, l'adjectif en position de base n'a plus de lien avec un anthroponyme.

Analogie et lexique construit : quelles preuves ?

désanthroponymique + *-ment*), on considère que l'adjectif repérable dans leur structure est en fait un allomorphe de l'anthroponyme auquel ils sont sémantiquement appariés, en vertu de la généralisation énoncée sous (4), cette généralisation étant possible, mais non obligatoire, tout particulièrement quand l'anthroponyme a une finale suffixiforme (cf. *baudelairement* et *lamartinement*, que citent D. Amiot et N. Flaux, avec une remarque similaire)²².

L'observation selon laquelle un adjectif correspondant à un anthroponyme peut, à l'occasion, lui servir d'allomorphe met en évidence que la notion de paradigme a une pertinence dans le domaine de la construction des mots, et qu'un mot construit peut mettre en jeu davantage que les parties nécessaires au calcul de son sens (on rejoint là l'hypothèse de la « correspondance multiple » de L. Burzio). Il reste toutefois à expliquer pourquoi, dans ces adverbes, on a préféré un allomorphe de l'anthroponyme à l'anthroponyme lui-même. C'est de façon assez plausible pour des raisons de mise au gabarit adjectival (pour preuve, quand l'anthroponyme présente une terminaison adjectivale, on lui applique directement *-ment*, sans se demander s'il s'agit effectivement d'un adjectif²³), parce que, d'un point de vue statistique, les adjectifs auxquels correspond un adverbe en *-ment* dans le lexique attesté sont massivement suffixés (ou ont une finale suffixiforme) : je renvoie ici à Molinier (1992).

Les adjectifs préfixés du français comme ceux sous (5) constituent un autre exemple illustrant la pertinence de la notion de syncrétisme dans le domaine du lexique construit (la liste qui suit mêle volontairement adjectifs attestés dans les dictionnaires, et adjectifs relevés en corpus ; sauf mention contraire, les exemples cités sont attestés) :

(5)	<i>adjectif préfixé</i>	<i>nom</i>	<i>adjectif</i>
(a)	antigrippal	grippe	grippal
	antigouvernemental	gouvernement	gouvernemental
	antioccidental (<i>Libé</i>)	occident	occidental
	antiautoritaire (<i>ibid.</i>)	autorité	autoritaire

²² La suffixiformité de la finale de l'anthroponyme est un facteur favorisant, mais non obligatoire : cf. par ex. sur la Toile au 25 novembre 2003 *chiraquement* (2 occ.), *brechtement* (1 occ.).

On note que la suffixiformité de la finale de la séquence en position de base vaut aussi pour les noms communs : cf. *mousquetairement*, relevé dans *Libé* (« [...] ils ont décidé de réagir "mousquetairement"... C'est-à-dire tout en finesse »).

²³ Que la terminaison suffise à faire l'adjectif va dans le sens de la toute récente proposition de formalisation d'Y. Lepage, qui traite les analogies comme des chaînes de symboles aveugles aux symboles utilisés (cf. Lepage 2003).

Georgette Dal

préislamique	Islam	islamique
préprésidentiel (<i>ibid.</i>)	président	présidentiel
présaussurien	Saussure	saussurien
préstratégique (<i>ibid.</i>)	stratégie	stratégique
sous-marin	mer	marin
sous-ombilical	ombilic	ombilical
transafricain	Afrique	africain
transculturel	culture	culturel
transgénérationnel (<i>ibid.</i>)	génération	générationnelle
(b) anticlérical	clergé	clérical
antiamaril	fièvre jaune	amaril
anticinématographique (<i>ibid.</i>)	cinéma	cinématographique
préconjugual	mariage	conjugual
préélectoral	élection	électoral
préhispanique (<i>ibid.</i>)	Espagne	hispanique
prénatal	naissance	natal
sous-caudal	queue	caudal
sous-hépatique	foie	hépatique
transrhénan	Rhin	rhénan

Les adjectifs de la colonne de gauche ont en effet en première approximation un sens calculable à partir du nom de la colonne centrale (par ex. : *antigrippal* 'qui combat la grippe'), mais comportent formellement dans leur structure l'adjectif de la colonne de droite. Les adjectifs de ce type ont attiré l'attention de D. Corbin à plusieurs reprises (*cf.* notamment Corbin 1987, 1989, 1991, 2001). Dans Corbin (1991 : 14) par exemple, elle analyse la finale que comportent les adjectifs préfixés, qu'elle construit sur des noms, « comme une marque d'intégration du mot dans la catégorie adjectif, copiée sur le suffixe qui sert à construire » les adjectifs de la colonne de droite. L'analyse qu'elle en fait dans Corbin (2001 : 50-51) est sensiblement la même (les adjectifs préfixés résultent toujours de « l'ajout en finale d'un suffixoïde calquant le suffixe qui sert à construire un adjectif (relationnel) sur la même base nominale »). Pour les exemples sous (5a), cette analyse est tout à fait recevable : on peut admettre que, comme *antigrippe* avec lequel il forme une entrée double dans le *RE*, *antigrippal* dérive de *grippe*, et que la finale *-al* qu'on y identifie ait été copiée sur le suffixe de *grippal*²⁴. L'analyse

²⁴ On relève en corpus de pareils doublets de synonymes : par ex. dans *Libé*, *antiautorité/antiautoritaire*, *transgénérations/transgénérationnel*.

proposée se heurte en revanche aux cas comme ceux sous (5b), qui, d'un point de vue formel au moins, comportent manifestement l'adjectif de droite en entier dans leur structure, et pas seulement son suffixe : dans *anticlérical* par exemple, *-al* ne copie pas seulement le suffixe de l'adjectif relationnel correspondant à *clergé*, mais la forme complète de cet adjectif²⁵. Une façon de rendre compte de cette observation est de considérer qu'il s'agit là aussi d'un cas de syncrétisme, illustrant une fois encore l'aptitude d'un adjectif relationnel à servir d'allomorphe au nom auquel il est sémantiquement apparenté, pour former de nouvelles unités lexicales²⁶.

3. Conclusion

Il existe d'autres faits observables montrant l'influence du lexique attesté sur le lexique en construction : par exemple en français, le choix systématique, par les adjectifs préfixés par *in-*, du suffixe formant le nom de propriété correspond à leur base (ex. *apte/aptitude*, *inapte/inaptitude* ; le cas a été signalé par D. Corbin dans plusieurs de ses travaux) ; par exemple encore, le fait qu'en italien, certaines formations soient formellement en même temps déparicipiales et désinfectives, quant à leur forme du moins (cf. Burzio (1998a)²⁷) ; par exemple enfin, le parallélisme systématique qu'on observe dans des exemples comme *médecine scolaire/ médecin scolaire*, *médecine tropicale/ médecin tropical*, etc., qui a donné lieu à l'hypothèse des parenthésisations paradoxales (*bracketing paradoxes*) dans Williams (1981), et que Becker (1994 : 19, sq) et Booij (2002 : 8) utilisent pour mettre en évidence la dimension paradigmatique à l'œuvre dans la formation du lexique.

Même si elles ne sont pas exhaustives, les données rassemblées dans le présent travail ont cependant montré les limites d'une morphologie concevant le lexique construit comme reposant exclusivement sur une procédure syntagmatique, même dans des langues qui s'y prêtent *a priori* bien comme le néerlandais ou le français : il est des cas que seul peut expliquer le recours à l'analogie, conçue minimalement ici comme l'influence d'une ou plusieurs unités lexicales attestées sur une unité lexicale en construction.

²⁵ *Clérical* est de toute façon un emprunt au latin chrétien *clericalis*, d'après le *TLF*. On notera par ailleurs les trois occurrences de l'adjectif *anti-clergé* sur Internet (au 25 novembre 2003).

²⁶ Il serait d'ailleurs intéressant de rechercher pourquoi les cas de syncrétisme mettent de façon privilégiée en jeu les adjectifs relationnels, que ce soit en français mais aussi en néerlandais, entre autres.

²⁷ Pour L. Burzio, un même mot construit peut avoir plusieurs bases, même si l'une est plus proéminente que les autres (cf. Burzio (2002)). Cette possibilité est une conséquence de l'abandon de la notion de structure profonde (cf. Burzio (1998a) et (1998b)).

Au terme de ce travail, la question fondamentale qui se pose est : faut-il généraliser l'observation, et, après le « tout règle » de la période du générativisme, en revenir au « tout analogie » des périodes antérieures ? Une telle généralisation est tentante, en ceci qu'elle va dans le sens d'une simplification (en apparence du moins) de la théorie morphologique. Deviennent ainsi en bonne partie caduques :

- la notion de règle de troncation, qu'on doit à Aronoff (1976), qui est l'un des premiers grands travaux de morphologie appliquant explicitement au lexique construit la théorie générative, dans la mesure où sa seule raison d'être est la préservation d'une morphologie syntagmatique (la notion est reprise et développée dans Corbin (1987)) ;
- la notion de base possible (*i.e.* de base non attestée à l'état autonome dont on fait l'hypothèse pour expliquer certains mots construits), qu'on doit à D. Corbin, et qui devient dès lors bien souvent une commodité descriptive.

Elle permet aussi de rendre compte des faits de variation qu'on observe dans le lexique construit (par exemple, *antigrippe/antigrippal* vu plus haut) : là où une morphologie fondée sur l'analogie résout le problème en disant qu'il y a deux modèles en concurrence, une morphologie fondée sur des règles est davantage embarrassée (comme le notent Derwing & Skousen (1989), les règles, elles, tracent une ligne de démarcation nette entre les régularités et les exceptions).

Dans l'état actuel des connaissances, en particulier des recherches qu'effectuent les psycholinguistes, rien ne justifie cependant qu'on franchisse le pas et qu'on voue aux gémonies les règles basées sur une procédure syntagmatique après les avoir encensées. Rien ne justifie non plus qu'on ne le franchisse pas, la grande masse des données étant aussi bien traitable au moyen d'une morphologie syntagmatique qu'au moyen d'une morphologie paradigmatique (*cf.* les modèles analogiques basés sur des exemplaires (*exemplar-based single-route models*) de R. Skousen (Skousen 1992) et de W. Daelemans et ses collaborateurs (Daelemans & *al.* 1999), qui utilisent chacun un algorithme pour déterminer le comportement des items réguliers et irréguliers). Ainsi, l'affirmation de Plag (1999 : 21) qui rejette l'analogie en arguant du fait que le sens des verbes en *-ize* dépend de l'interaction du sens de la base et des possibilités offertes par le suffixe est-elle aussi formulable dans le cadre de modèles analogiques, en termes de variables et de distance par rapport à ces variables.

En tout état de cause, quelle que soit l'option prise, et même si cette option n'est pas anodine d'un point de vue théorique – ne serait-ce que parce qu'elle détermine en partie l'éclairage sous lequel sont examinées les données –, il reste au morphologue à décrire les régularités qu'il perçoit dans le lexique construit, peu important finalement que, d'un point de vue cognitif, ces régularités soient abstraites par les locuteurs des mots complexes qu'ils connaissent sous la forme de règles symboliques, ou qu'elles soient incarnées dans des instances particulières.

Références bibliographiques

- Amiot, D. & Flaux, N. (à paraître), « Pourquoi existe-t-il si peu d'adverbes en *-ment* dérivés de noms propres ? », *Actes du colloque franco-roumain de linguistique "L'adverbe"*, 26-28 mai 2003, Université d'Artois.
- Aronoff, M. (1976), *Word Formation in Generative Grammar*, *Linguistic Inquiry*, Monograph One, Cambridge, Massachusetts / London, England, The MIT Press.
- Bauer, L. (1983), *English Word-formation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bauer, L. (1993), « Review of Becker 1990 », in *Yearbook of Morphology* 1992, pp. 264-268.
- Bauer, L. (1997), « Derivational paradigms », in *Yearbook of Morphology* 1996, pp. 243-256.
- Bauer, L. (2001), *Morphological Productivity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Becker, T. (1990), *Analogie und morphologische Theorie*, München, Fink.
- Becker, T. (1993), « Back-formation, cross-formation, and 'bracketing paradoxes' in paradigmatic morphology », in *Yearbook of Morphology* 1993, pp. 1-25.
- Bloomfield, L. (1933), *Le langage*, trad. franç., Paris, Payot, 1970.
- Bonami, O. & Boyé, G. (2003), « La nature morphologique des allomorphes conditionnées: les formes de liaison des adjectifs en français », in B. Fradin, G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché (éds), *Les unités morphologiques, Silexicales* 3, Université de Lille III, pp. 39-48.
- Booij, G. (1997), « Autonomous morphology and paradigmatic relations », in *Yearbook of Morphology* 1996, pp. 35-53.
- Booij, G. (2002), *The morphology of Dutch*, Oxford, Oxford University Press.
- Booij, G. (à paraître), « Paradigmatic Morphology », in B. Fradin (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Bréal, M. (1890), *Essai de sémantique*, Paris ; rééd. Brionne, Gérard Montfort éditeur, 1982.
- Burzio, L. (1998a), « Italian Participial Morphology and Correspondance Theory », in G. Booij, A. Ralli & S. Scalise (eds), *Proceedings of the first mediterranean conference of morphology*, Patras, University of Patras, pp. 42-53.
- Burzio, L. (1998b), « Multiple correspondance », in *Lingua* 104, pp. 79-109.
- Burzio, L. (2002), « Surface-to-surface Morphology: When your representations turn into constraints », in P. Boucher (ed.), *Many Morphologies*, Somerville, Cascadilla Press, pp. 142-177.

- Bybee, J. (1985), *Morphology. A study of the relation between meaning and form*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Corbin, D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag ; 2^e éd., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 1991.
- Corbin, D. (1988), « Une hypothèse à propos des suffixes *-ISME*, *-IQUE*, *-ISTE* du français : la troncature réciproque », in R. Landheer (éd.), *Aspects de linguistique française. Hommage à Q.I.M. Mok*, Amsterdam, Rodopi, pp. 63-75.
- Corbin, D. (1989), « Form, structure and meaning of constructed words in an associative and stratified lexical component », in *Yearbook of Morphology* 2, pp. 31-54.
- Corbin, D. (1991), « Introduction. La formation des mots : structures et interprétations », in *Lexique* 10, pp. 7-30.
- Corbin, D. (2001), « Préfixes et suffixes : du sens aux catégories », in *French Language Studies* 11, pp. 41-69.
- Dal, G. (2003), « La productivité : définitions et notions connexes », in *Langue Française* 140, pp. 3-23.
- Dal, G. (à paraître), « L'analogie dans le domaine du lexique construit : un retour ? », in B. Fradin (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Daelemans, W., Zavrel, J., van des Sloot, K. & van den Bosch, A. (1999), *TiMBL: Tilburg Memory Based Learner, version 2.0., reference guide. Induction of Linguistic Knowledge Technical Report*, Tilburg, Netherlands, ILK Research Group, Tilburg University (<http://ilk.kub.nl/~ilk/papers/ilk9901.ps.gz>).
- Derwing, B. L. & Skousen, R. (1989), « Morphology in the Mental Lexicon: a new look at Analogy », in *Yearbook of Morphology* 2, pp. 55-71.
- Di Sciullo, A.-M. & Williams, E. (1987), *On the definition of Word*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- Dressler, W. U. & Ladányi, M. (2000), « Productivity in word formation (WF): a morphological approach », in *Acta Linguistica Hungarica* 47-2, pp. 103-144.
- Eddington, D. (2000), « Analogy and the dual-route model of morphology », in *Lingua* 110, pp. 281-298.
- Ford, A., Singh, R. & Martohardjono, G. (1997), *Pace Panini, Towards a Word-Based Theory of Morphology*, New-York, Peter Lang.
- Fradin, B. (1994), « L'approche à deux niveaux en morphologie computationnelle et les développements récents en morphologie », in *T.A.L.* 35/2, pp. 9-48.
- Frauenfelder, U. & Schreuder, R. (1992), « Constraining Psycholinguistic Models of Morphological Processing and Representation: the Role of Productivity », in *Yearbook of Morphology* 1991, pp. 165-183.

- Hay, J. (2001), « Lexical frequency in morphology: is everything relative? », in *Linguistics* 39-6, pp. 1041-1070.
- Jackendoff, R. (1975), « Régularités morphologiques et sémantiques dans le lexique », trad. fr., in M. Ronat éd. (1977), *Langue. Théorie générative étendue*. Paris, Harmattan.
- Joseph, B. (1998), « Diachronic Morphology », in A. Spencer & A.M. Zwicky (eds), *The Handbook of Morphology*, Oxford / Malden, Mass., Blackwell Publishers, pp. 351-373.
- Joseph, B. & Janda, R. eds, (2003), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford, Blackwell Publishers.
- Krott, A., Baayen, R.H. & Schreuder, R. (2001), « Analogy in morphology: modeling the choice of linking morphemes in Dutch », in *Linguistics* 39-1, pp. 51-93.
- Le Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, 2 vol., 1694. 1^e éd., Paris, Vve Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard. 6^e éd. 1835.
- Le Monde sur CD-ROM*, SA Le Monde (Paris) – CEDROM-SNi inc. (Montréal), 1999.
- Lepage, Y. (2003), *De l'analogie rendant compte de la commutation en linguistique*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches défendu publiquement le 23 mai 2003, Université de Grenoble 3.
- Libé = Libération. Les archives de janvier 1995 à décembre 1999*. CEDROM-SNi inc. (Montréal), 1999.
- Lieber, R. (1992), *Deconstructing Morphology. Word Formation in Syntactic Theory*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- Marle, J. (van) (1985), *On the Paradigmatic Dimension of Morphological Creativity*, Dordrecht, Foris Publications.
- Marle, J. (van) (2000), « Paradigmatic and syntagmatic relations », in G. Booij, Ch. Lehmann & J. Mugdan (eds), *Morphology. A handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, article 26, pp. 225-234.
- Meunier, F. (2003), « La notion de productivité morphologique : modèles psycholinguistiques et données expérimentales », in *Langue française* 140, pp. 24-37.
- Molinier, C. (1992), « Sur la productivité adverbiale des adjectifs », in *Langue française* 96, pp. 65-73.
- Molino, J. (1988), « Sur le statut des régularités linguistiques », in *Travaux* 6 : *La règle et l'exception*, Université d'Aix-en-Provence, pp. 15-29.
- Motsch, W. (1987), « On inactivity, productivity and analogy in derivational processes », Paper presented at the round table on word structure theories, 14th International Congress of Linguists, Berlin.
- Neuvel, S. (2001), « Pattern analogy vs. word-internal syntactic structure in West-Greenlandic: towards a functional definition of morphology », in *Yearbook of Morphology* 2000, pp. 253-278.

- Neuvel, S. & Singh, R. (sous presse), « Vive la différence! What Morphology is about », in *Folia Linguistica* 35, 3-4.
- Paul, H. (1880), *Principien der Sprachgeschichte*, Halle, Max Niemeyer.
- Pinker, S. & Prince, A. (1994), « Regular and irregular morphology and the psychological status of rules of grammar », in S.D. Lima, R.L. Corrigan & G.K. Iverson (eds), *The reality of linguistic rules*, Amsterdam, Benjamins, pp. 321-351.
- Plag, I. (1999), *Morphological Productivity. Structural Constraints in English Derivation*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- Plénat, M. (2000), « Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française », in *Cahiers de lexicologie* 77, pp. 27-62
- Prince, A. & Smolensky, P. (1993), « Optimality Theory. Constraint interaction in generative grammar », Ms., Rutgers University and University of Colorado at Boulder.
- RE = *Le Robert électronique*, Disque optique compact CD-ROM, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994.
- Sassen, A. (1981), « Morfologische produktiviteit in het licht van niet-additieve woordafleiding », *Forum der Letteren* 22, pp. 126-142.
- Saussure, F. (de) (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1981.
- Scalise, S. (1984), *Generative Morphology*, Dordrecht (Holland) / Cinnaminson (U.S.A.), Foris Publications.
- Schultink, H. (1961), « Produktiviteit als Morfologisch Fenomeen », in *Forum der Letteren* 2, pp. 110-125.
- Schultink, H. (2000), « History of morphological research: the Netherlands », in G. Booij, Ch. Lehmann & J. Mugdan (eds), *Morphology. A handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, article 19, pp. 162-170.
- Skousen, R. (1992), *Analogy and structure*, Dordrecht, Kluwer Academic.
- Stump, G. (2001), *Inflectional Morphology*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Taft, M. & Forster, K. I. (1975), « Lexical storage and retrieval of prefixed words », in *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 14, pp. 638-647.
- Temple, M. (1996), *Pour une sémantique des mots construits*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Éditions du CNRS (t. 1-10) / Gallimard (depuis le t. 11), 1971-1994.
- Williams, E. (1981), « On the notions 'Lexically related' and 'Head of a word' », in *Linguistic Inquiry*, pp. 245-274.